

Mise à ban

Madame la Présidente du Conseil Général, Messieurs les conseillers municipaux, chères et chers collègues,

Je vous informe que le groupe PDC dépose une motion relative à la protection des places de parc privées qui est actuellement insuffisante à nos yeux. Nous demanderons donc au Conseil Municipal de proposer une modification du règlement de police afin que la police communale puisse intervenir immédiatement afin de pouvoir évacuer des véhicules sans droit sur des emplacements privés.

J'ai appris que le règlement de police serait revu en 2019 encore, dès lors à voir si la Municipalité souhaiterait déjà introduire cela à cette révision. A ce titre, je me tiens donc naturellement à disposition, en sachant que de toute façon le conseil général aura le dernier mot lors du traitement de ce règlement.

Merci pour votre attention.

Sylvain Défago